

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26 février 2019

Membres votants présents

> Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est et/ou dans les établissements membres

■ **Professeurs et personnels assimilés des universités – A1**

- Stéphane JAFFARD (avec procuration de Philippe THIARD, B1)

■ **Professeurs et personnels assimilés des autres établissements – A2**

- Emmanuel BOURGEOIS
- Nadia HADDAD

■ **Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B1**

- Arnaud CARAYOL (avec procuration de Thierry GRANDPIERRE, B2)
- Lucas LEVREL

> Représentants des autres personnels exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est ou/et dans les établissements membres

■ **Autres personnels des universités – C**

- Laurent ALIBERT (avec procuration de Fabrice LORRAIN, C)
- Agnès NTEP

■ **Autres personnels des autres établissements – D**

- Alain DROUET

> Représentants des usagers qui suivent une formation dans Université Paris-Est ou un établissement membre

■ **Usagers - E**

- Enora LORCY

■ **Usagers doctorants - F**

- Guillaume SAES

> Personnalités extérieures

- Philippe ROY, Cap Digital

> Personnalités qualifiées

- Stéphane JAMAIN, Inserm
- Amina SELLALI, EAV&T

> Représentants des établissements membres

- CNRS : Sylvain-Karl GOSSELET
- ESIEE : Jean MAIRESSE
- ENPC : Gilles ROBIN
- ENVA : Christophe DEGUEURCE
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL (avec procuration de Faten HIDRI, Conseil régional d'Ile de France)

- UPEC : Jean-Luc DUBOIS-RANDE
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration de Muriel JOUGLEUX, A1)

Président d'UPE : Philippe TCHAMITCHIAN (avec procuration de Geneviève SERT, Conseil départemental de Seine et Marne)

Membres invités présents

> Invités de droit avec voix consultative

- Rectorat de Créteil : Jean-François DENIC (représentant Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités)
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable
- UPE : Vincent BENAVENT, secrétaire général
- UPE : Matthias BEEKMANN, président du Conseil académique
- DRTT : Catherine LE CHALONY, représentant Samuel GUIBAL

> Autres invités

- UPE : Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, chargé de mission auprès de la présidence
- UPE : Flora SANCHEZ, directrice de cabinet et de la communication
- UPE : Claire JULLIEN, chargée des affaires institutionnelles et juridiques
- UPE : Monika BLANC, responsable des affaires générales

Membres absents et excusés

- Professeurs et personnels assimilés des universités (A1) : Muriel JOUGLEUX, Nacima BARON
- Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités (B1) : Philippe THIARD
- Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des autres établissements (B2) : Thierry GRANDPIERRE
- Représentants des autres personnels des universités (C) : Fabrice LORRAIN
- Usagers (E) : Caroline NGUYEN
- Usagers doctorants (F) : Stéphane PRAT, Myrna Edith INSUA, Elise GONZALES
- Personnalités extérieures, représentants des activités économiques et des collectivités territoriales : Faten HIDRI (Conseil régional d'Île-de-France), Jeannick LE LAGADEC (Conseil départemental du Val-de-Marne), Daisy LUCZAK (Conseil départemental de Seine et Marne), François CHAIGNON (IDRRIM)
- Personnalités qualifiées : Ali FERHI (AP-HP), Florence POIVEY (Medef), Franck JUNG (EIVP)

► **Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14h 08.**

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 39 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 24, le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2018

Le compte rendu de la séance du 23 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve de la prise en compte des demandes de modifications.

2. POINT D'INFORMATION GÉNÉRALE

Le président présente les dernières actualités de la Comue. Il revient sur les évaluations du HCERES, la prolongation des Labex, la direction adjointe du département des études doctorales et la nouvelle direction de l'ED MSTIC ainsi que les évolutions statutaires à venir.

3. ELECTION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT D'UNIVERSITÉ PARIS-EST

Alexandre Maitrot de la Motte est élu premier vice-président de la Comue avec 25 voix favorables et 2 abstentions.

4. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2018

Le compte financier 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Le dispositif pour la mise en place du contrôle interne budgétaire au sein de la Comue est présenté aux administrateurs.

6. APPROBATION DE L'ACCORD DE CONSORTIUM I-SITE

L'accord de consortium I-SITE ainsi que ses annexes sont approuvés à 26 voix favorables et 1 abstention.

7. APPROBATION DU BILAN SOCIAL 2017-2018

Le bilan social 2017-2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. POINT D'INFORMATION SUR LES EUR 2, SFRI ET IDEE

Les actualités concernant les différents appels à projet sont présentées.

9. SYNTHÈSES DES CONVENTIONS DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS-EST D'OCTOBRE 2018 À JANVIER 2019

La synthèse des conventions conclues entre octobre 2018 et janvier 2019 est présentée.

10. QUESTIONS DIVERSES

Le conseil d'administration exprime son désaccord concernant l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants étrangers extracommunautaires, cette mesure gouvernementale ayant été maintenue en licence et en master. Une motion est prise en ce sens, avec 16 voix favorables, 1 voix défavorable, 1 abstention. Par ailleurs, sept administrateurs ont fait part de leur refus de prendre part au vote.

Le relevé d'échanges et de recommandations du conseil des membres et associés réuni le 16 octobre 2018 est communiqué au conseil d'administration.

► La séance est levée à 17h53.

Le 26 février 2019, à Champs sur Marne,

Le Président,

Philippe TCHAMITCHIAN